Vol. LI — SAINT-BONIFACE, MANITOBA, 4 OCTOBRE 1922 — No. 45

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.


LE MANITOBA
EST PUBLIE ET IMPRIMÉ
TOUS LES MERCREDIS

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie devront être adressées :

Manitoba
ar A. GAUVIN
42 Provencher
SAINT-BON — MANITOBA
Téléph 1235

COTE MAL TAILLEE ET DEBACLE

On se rappelle l'impatience avec laquelle on attendait la décision de la Commision des réparations au sujet de la demande de moratorium du gouvernement allemand concernant ses échéances mensuelles. La question était venue d'abord devant la Conférence de Londres et on se souvient qu'elle dut se séparer sans avoir pu prendre une détermination. M. Poincaré refusait fermement tout moratoire au Reich, à moins que celui-ci ne fournit des garanties palpables. M. Lloyd George au contraire, entrainant avec lui ses autres alliés, se déclarait partisan d'accéder à la demande allemande sans condition.

Finalement l'affaire fut portée devant la Commission des réparations qui envoya des délégués à Berlin pour étudier l'état des finances du Reich et entama des négociations envue d'un arrangement qui évitat une rupture et l'application de sanctions prévues par le traité de Versailles. Ces négociations ont abouti au refus du moratorium. Mais la Commission ayant ainsi décidé sur les principes a cru devoir se relâcher de sa rigueur dans la pratique et la seconde partie de sa décision, d'ailleurs un peu obscure donne à l'Allemagne, pour la Belgique, des facilités de libération par des bons du Trésor payables en or à l'échéance de six mois.

Comme on le voit, la Commission des réparations a voulu contenter tout le monde et son père. Pour éviter une rupture qui laissât à la France le droit d'intervenir seule contre l'Allemagne, elle a refusé le moratorium. Mais pour satisfaire d'une part la Belgique, de l'autre l'Allemagne, elle a consenti à cette dernière des modalités de paiement qui constitue un moratorium atténué.

Mais il n'est pas dit encore que cette dernière décision, accepté à Berlin, sera exécuté. Le Reich n'a-t-il pas déclaré, naguère, intangible le milliard d'or de la Reichbank?

Les difficultés ne sont donc pas terminées. Elles mettent maintenant directement aux prises la Belgique et l'Allemagne, puisqu'il s'agit du paiement de la priorité consentie à notre alliée. En tous cas, les alliés en cédant encore, comme l'a fait le gouvernement français, sont allés jusqu'à l'extrême limite de ce qu'ils pouvaient concéder abdiquer tous leurs droits. Et c'est le cas de dire qu'il n'y a plus une faute à commettre.

* * *

Dans tout cela nous n'y voyons rien qui puisse ramener la paix entre les Grecs et les Turcs. Ces derniers ont qu'ils fassent droit à ses réclamations, à l'intention de se faire justice elle-même.

La presse anglaise a accueilli ces nouvelles avec mauvaise humeur, car elle pressent que le mouvement Kemaliste peut avoir une répercussion telle que les territoires de protectorat britannique soient atteints. Elle s'en prend à M. Lloyd George pour s'être mis à dos la Turquie et avoir compromis dans le Proche-Orient l'influence de la Grande-Bretagne.

L'armée grecque en déroute, coupée en tronçons, s'est rabattue sur le littoral, laissant entre les mains des Turcs des milliers de prisonniers et un énorme butin d'artillerie et de munitions. Et on pressent que des événements plus graves encore vont s'accomplir, puisque le gouvernement d'Athènes a fait appel à l'intervention britannique et à celle des alliés.

La Grèce devait abandonner les territoires que les Turcs réclamaient l'année dernière comme garantie d'une paix qu'ils se disposaient à signer à cette seule condition. Le gouvernement d'Athènes s'y est refusé et la question a été résolue par les armes.

Constantin ne s'était pas arc-bouté tout seul dans ce refus; il était devenu en Orient le gendarme de M. Lloyd George, dont la politique, aussi bien en Orient qu'en Occident, aura été fatale à la paix et à la reconstitution des Etats.

Ce serait pour lui, pourtant, le moment de se montrer à la hauteur du discours violent qu'il prononçait naguère, à la chambre des Communes, contre la Turquie et qui a été une des causes du déclenchement de l'offensive Kémaliste. Il réprouvait, il y a quelques mois, la politique de la France en Orient, comme il s'oppose à notre résistance vis-à-vis de l'Allemagne. C'est pourtant nous qui avions raison alors, comme nous l'aurons demain sur le Rhin, si nous savons, malgré tout, maintenir nos vues.

Constantin de Grèce, dont la défaite doit lui rappeler celle qu'il éprouva, comme diadoque, il y a quelque vingt ans, en Thessalie, contre ces mêmes Turcs, demande maintenant que l'Angleterre le sorte du guépier où elle l'a fourré. Ce ne sera pas commode, car la victoire des Kémalistes va encourager le gouvernement d'Angora et sera peut-être le signal d'un soulèvement général de la Turquie.

En tous cas, la défaite des Grecs rejaillit sur le gouvernement britannique qui avait presque lié son sort à celui de la Grèce de Constantin, malgré les avis de Lord Northcliffe et ceux plus récents du général Townhend, qui, de retour d'Angora, avait prévenu le Foreign Office de la catastrophe qui s'annonçait.

M. Lloyd George n'avait voulu rien savoir. Il faisait pendant ce temps des discours ironiques. Ce sont les événements qui se chargent de rabaisser sa vanité de politicien primaire et qui n'eut jamais l'étoffe d'un homme d'Etat, mais celle d'un brouilleur de cartes.

INVESTITURE DE MGR JUBINVILLE

Texte de l'adresse et du bref

La cérémonie d'investiture de Monseigneur Jubinville, Prélat domestique de Sa Sainteté, a eu lieu dimanche dernier, dans la cathédrale de St-Boniface, à la grand'messe. Le choeur et les nefs étaient décorés comme aux jours de grande cérémonie et une foule de fidèles recueillis apportaient, dans leurs prières ce tribut d'hommage et de reconnaissance qu'on aime à rendre à un pasteur apprécié comme l'est, en effet, Monseigneur Jubinville. Le bien-aimé prélat officia lui-même, assisté de MM. les abbés Lambert et Lapointe, comme diacre et sous-diacre, de M. l'abbé Messier et du R. P. Bournival S. J., comme premier diacre d'honneur et second diacre d'honneur. Prêtre assistant: M. l'abbé Sabourin, directeur du Petit Séminaire. Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque assistait au Trône.

M. l'abbé Sabourin lut, en latin et en français, avant la messe, le Bref élevant Mgr Jubinville à la dignité de Prélat Domestique. Voici la teneur de ce bref:

PIE XI PAPE

A Notre Très Cher Fils, Salut et Bénédiction Apostolique

L'Archevêque de Saint-Boniface au Canada rend un excellent témoignage à vos vertus et, de plus, il nous informe qu'étant curé de l'Eglise cathédrale vous vous acquittez avec zèle du soin des âmes, que vous êtes d'une piété exemplaire et d'une grande prudence. Il nous fait connaitre aussi les services précieux que vous avez reudus au diocèse par votre travail constant et votre libéralité exemplaire. Pour vous donner une récompense digne de vos mérites et pour répondre aux désirs de votre archevêque ainsi que pour vous témoigner Notre bienveillance, usant de notre autorité, nous vous créons, et nous vous nommons PRELAT ROMAIN, c'est-à-dire NOTRE PRELAT DOMESTIQUE. Nous vous concédons le droit de vous revêtir d'habits violets et de porter le surplis à manches, c'est à dire le Rochet même dans la curie romaine avec jouissance de tous les honneurs, privilèges, indults propres aux ecclésiastiques jouissant de la même dignité ou dont ils pourront jouir. Malgré toutes choses à l'encontre.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, sous l'anneau du Pêcheur, le dix-sept juin 1922, la première année de Notre Pontificat.

D. Card. Gasparri,
Secrétaire d'Etat

A NOTRE CHER FILS
WILFRID JUBINVILLE
Prêtre.

Puis Mgr Jubinville prêta le serment antimoderniste et refit sa profession de foi.

La grand'messe terminée, M. Alexandre Bernier, président de la Société St-Jean-Baptiste, lut à Mgr Jubinville l'adresse suivante, accompagnée d'une bourse:

Monseigneur Jubinville,

........**Prélat domestique de Sa Sainteté Pie XI**

Curé de Saint-Boniface.

Monseigneur,

Lorsque dans une famille le père reçoit un grand honneur les enfants se réjouissent; ils se sentent honorés euxmêmes; ils courent féliciter leur père. Vous êtes le curé de la paroisse St-Boniface; vous êtes donc notre père spirituel; aussi c'est avec empressement que nous venons auprès de vous pour vous exprimer la joie que nous cause votre élévation à la dignité de Prélat Domestique de Sa Sainteté.

La Société St-Jean-Baptiste, la plus ancienne de toutes nos sociétés nationales ou paroissiales, a cru qu'elle pouvait parler au nom de toutes vos ouailles et c'est à ce titre, Monseigneur, qu'elle se présente devant vous.

Vous n'aurez pas un moment la pensée de prendre nos paroles comme une simple manifestation imposée par la bienséance; vous savez quelle large place vous tenez personnellement dans nos coeurs, et, de plus vous connaissez l'esprit de foi de la population de Saint-Boniface.

Pour tout chrétien qui réfléchit un peu, sur le but de cette vie, le curé de la paroisse est l'homme providentiel nécessaire. Pourquoi, en effet, sommes-nous sur la terre et qu'y venons-nous faire. Le petit catéchiste nous répond que nous sommes sur la terre pour connaitre, aimer, honorer Dieu et, par ce moyen, acquérir la vie éternelle.

Acquérir la vie éternelle!.... Pensons-y bien.... Puisque nous avons la foi, nous croyons au ciel, et nous croyons à l'éternité; regardons la chose bien en face; nous avons clairement devant nous cette éternité que nous voulons tous passer dans le sein de Dieu. Pour exprimer l'immense importance de ces vérités du catéchisme, les mots sont impuissants; les prédicateurs ne cessent de nous répéter cette phrase. "Que sert à l'homme de gagner l'univers s'il vient à perdre son âme?" Que les incroyants se moquent s'ils veulent, nous savons que nous sommes dans la vérité. Mais pour aller au ciel qui nous montrera la route? D'une manière générale l'Eglise, sans doute, mais d'une manière immédiate, le Curé de la paroisse.

C'est lui qui a directement charge de nous montrer la voie qui doit nous y conduire; c'est lui qui nous encourage lorsque nous faisons le bien; c'est lui qui nous reprend lorsque nous perdons la route. Il porte le flambeau qui éclaire nos âmes; il vient constamment dans toutes les familles, et revient plus souvent dans les foyers les plus pauvres et les plus misérables. Il reçoit l'enfant au baptême et le fait enfant de l'Eglise; plus tard, il le prépare en lui enseignant le cathéchisme, à recevoir son Dieu pour la première fois; il le voit grandir sous sa garde vigilante; il bénit son mariage; enfin lorqu'au soir de sa vie l'homme arrive au seuil de l'éternité, c'est encore le Curé qu'il trouve à ses côtés pour l'encourager, pour lui donner le viatique suprême du Paradis.

Monseigneur, vous accomplissez votre tâche avec un zèle, une ardeur, et une affection qui ne nous échappent point; vous prêchez la piété par la parole et par l'exemple; vous nous exposez clairement les belles et consolantes vérités de la religion; vous combattez avec une constante énergie tout ce qui peut porter atteinte aux bonnes moeurs et à la doctrine, mais vous le faites avec charité.

Votre main secourable a bien des fois soulagé les pauvres; vous êtes le pillier de notre société Saint-Vincent de Paul; quand l'épidémie sévit parmi nous, tous se rappellent, votre dévouement s'employa le jour et la nuit; en un mot vous passez parmi nous en faisant le bien.

Nous savons que vous êtes trop essentiellement homme de Dieu pour aimer et désirer les longues louanges, mais nous savons aussi que vous avez le coeur trop tendre pour ne pas vous réjouir de savoir que vos paroissiens apprécient votre dévouement et comprennent l'importance de l'oeuvre que vous faites parmi eux. Ils offrent des actions de grâce à l'Eglise qui vous revêt d'une dignité nouvelle; et leur reconnaissance s'adresse plus immédiatement à Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque de Saint-Boniface qui de longue date a reconnu vos mérites et les proclame, en ce jour, d'une manière particulièrement déli cate et affectueuse.

Les Paroissiens de Saint-Boniface

Mgr Jubinville remercia l'assistance de sa cordiale et délicate attention en faisant de cette journée, dimanche 1er octobre, une manifestation si digne, si amicale et si chrétienne.

A la messe de 9 heures les paroissiens de langue anglaise avaient aussi présenté leurs hommages à Mgr Jubinville ainsi qu'une bourse. Mgr Jubinville a aussi reçu des cadeaux de toutes les communautés de St-Boniface.

Les Oblats étaient représentés à la cérémonie d'investiture par les RR. PP. Prisque Magnan O.M.I. et Beaupré, les Frères de l'école Provencher par le R. P. Joseph, leur supérieur. M. l'abbé Louis Lee, curé de Ste-Rose du Lac, assista au choeur ainsi que tous les prêtres du Petit Séminaire et de l'archevêché.

Un grand diner à l'archevêché a clôturé cette investiture. Outre le clergé y prirent part: MM. Raymond Alfred Jubinville et M. Fournier, beau-frère de Mgr Jubinville.

UN ANTICLERICAL SE CONVERTIT A L'EGLISE

Madrid—La conversion soudaine de Gomez del Valle a causé ici dans les milieux politiques et savants une grande surprise. Depuis plusieurs années del Valle était reconnu comme l'un des plus violents ennemis de l'Eglise catholique. Pamphlétaire révolutionnaire, libre-penseur, radical, del Valle était surtout connu par ses théories avancées et ses attaques contre Rome et le clergé. Il vient de se convertir et de faire humblement sa soumission à l'Eglise qu'il a tant combattue.

LA POLITESSE

La politesse, mes enfants, est le signe extérieur de la bonne éducation qu'on a reçue. Etre poli est le premier devoir auquel on doit vous astreindre dans l'école et dans vos familles. On rencontre parfois des enfants maussades qui négligent de saluer des personnes dignes de respect et qui ne répondent que par un honteux silence aux témoignages affectueux qu'ils reçoivent. On en trouve aussi qui dans leur famille n'obéissent qu'en murmurant et répondent fort mal à leurs parents. De là des plaintes et des reproches aux maitres qui sont chargés de l'éducation de ces enfants. Prenez donc mes enfants, dès l'âge le plus tendre, l'habitude de la politesse. Ne cherchez pas dans la timidité de vains prétextes pour vous en affranchir. Soyez polis envers vos parents, envers vos maitres, envers tout le monde.

Aux Contribuables de la Cité de St-Boniface

St Boniface, Man. 2 Octobre 1922

Messieurs,

Il y a déjà quelques jours que vous avez dû recevoir vos comptes de taxes. C'est dire que la Ville de Saint-Boniface vous demande de bien vouloir lui verser les fonds dont elle a besoin. Il n'est que légitime de la part des contribuables d'avoir les renseignements voulus lorsqu'ils sont appelés à solder leurs taxes, et c'est pour cette raison que je me permets de vous adresser cette lettre.

Nous vous demandons cette année la somme de $221,470.09 pour l'administration municipale. Cette somme comprend les dépenses globales des différents Comités de la Ville, déduction faite des recettes approximatives qu'elle perçoit par l'entremise de ses différents services.

L'an dernier les dépenses municipales, c'est-à-dire exclusives des taxes scolaires, améliorations locales et débentures générales, se chiffraient, à $235,185.34
et cette année elles
se chiffrent a 221,470.09

c'est-à-dire une diminution de .... $ 13,715.25

Je dois ajouter toutefois qu'une somme de $27,000.00 est incluse pour couvrir une partie des déficits accumulés antérieurement. Environ $13,000.00 en plus sont affectés pour dépenses contractées l'an dernier, i.e., aqueduc et charte révisée de la Cité, et cette année pour frais spéciaux re procès et réorganisation du service municipal.

Donc au point de vue des frais ordinaires d'administration, nous les avons actuellement réduits d'environ $57,700.00 en chiffres ronds. Quant à la taxe pour débentures générales, le montant prélevé l'an dernier était de $201,14'.36
Cette année il est de.... 227,436.60

une augmentation de 26,310.24 qui comprend $24,000.00 d'intérêt sur emprunt re $400,000.00, contracté l'an dernier, et ensuite pour intérêt et fonds d'amortissement pour couvrir la part que la Ville a été appelée à payer il y a quelques années pour le viaduc du pont Norwood.

Vous voudrez bien aussi remarquer que le prélèvement pour les Ecoles a été réduit cette année de $25,000.

Vous pouvez donc conclure d'après ce résumé succinct que le Conseil de la Cité, tout comme la Commission Scolaire, se sont efforcés de diminuer autant que possible les frais d'administration.

Votre bien dévoué,

N. A. LAURENDEAU,
Maire.

MONSEIGNEUR CLOUTIER

C'est le 10 octobre prochain qu'aura lieu à St-Norbert, la cérémonie d'investiture de Monseigneur Gabriel Cloutier comme Protonotaire Apostolique et Vicaire Général du Diocèse de St-Boniface.

La messe sera chantée pontificalement par Monseigneur le Vicaire Général, à 10 heures.

Dans l'après-midi, vers 3 heures, les élèves du Couvent présenteront leurs hommages à Monseigneur Cloutier, le dévoué pasteur de Saint-Norbert.

Tous les amis de Monseigneur le Vicaire Général sont invités cordialement à cette fête de mardi, le 10 octobre, à St. Norbert.

Communiqué

Vendredi prochain il y aura à dix heures de l'avant-midi une réception à l'Hôtel de Ville en l'honneur de Son Honneur le Gouverneur Général de passage en notre ville. Il y aura présentation d'adresse par son Honneur le maire Laurendeau et ensuite une visite à l'Hôpital de Saint-Boniface. Le public est spécialement invité et les dames seront les bienvenues.

LA PIERRE

Conte Oriental

Bon et juste, telles étaient les deux principales qualités d'un roi roi d'Orient, qui en outre s'occupait beaucoup du bien moral de ses sujets.

Il résolut de les soumettre à une épreuve.

Un soir, il plaça lui-même une grosse pierre sur la route qui passait devant le palais; puis, le lendemain de bonne heure, il se mit en observation derrière une fenêtre donnant sur cette route. A peine était-il installé qu'il vit venir un fermier conduisant une voiture pesamment chargée de blé.

—Que ces paysans sont paresseux, s'écria celui-ci en faisant faire un détour à son char, ils auraient bien pu prendre la peine d'enlever cette pierre qui encombre le chemin.

Et ayant tourné l'obstacle, le fermier continua sa route en maugréant contre ses semblables.

Un peu plus tard, un soldat arriva en sifflant une marche militaire; il s'était mis en grande tenue et paraissait tout fier de lui. Comme il marchait la tête haute, son pied butta contre la pierre si rudement qu'il tomba de tout son long dans la poussière.

—Faut-il être sot, cria-t-il en se relevant rouge de colère; laisser une pierre pareille au beau milieu de la voie, quelle paresse.

Et il s'en alla de fort mauvaise humeur.

Le roi était toujours à son poste. Bientôt il vit six marchands conduisant des ânes portant des marchandises, s'arrêter devant la pierre.

Eux aussi s'emportèrent contre la paresse des gens du village, mais aucun n'eut l'idée de débarrasser la route; ils aimèrent mieux faire passer leurs ânes à côté de l'obstacle.

Trois semaines s'écoulèrnet ainsi; chaque jour le roi revenait à son poste; il voyait toujours la pierre à la même place et les gens se mettre en colère à cause de la paresse d'autrui.

L'épreuve a assez duré, pensa le monarque; et il ordonner à son de trompe que tous les habitants du pays eussent à se rendre, certain jour, devant son palais..

A la date fixée, tout le monde y fut.

Le roi alla jusqu'à la pierre et monta dessus:

—Mes amis, dit-il alors, cette pierre sur laquelle je suis monté a énormément gêné les voyageurs à pied ou à cheval qui ont passé par ici depuis trois semaines; et cependant pas un de vous n'a voulu l'enlever; chacun s'est contenté de se détourner, en accusant son voisin de paresse.

Or, c'est moi-même qui ai placé là cette pierre, et voici ce qu'aurait gagné celui qui l'aurait enlevée.

Ce disant, le roi descendit de la pierre, la retourna et prit une petite boite en fer qu'il avait cachée en dessous dans une cavité. Sur le couvercle étaient écrits ces mots: "Ceci est pour celui qui enlèvera la pierre."

Le roi ouvrit la boite et montra aux assistants qu'elle contenait cent pièces d'or.

Chacun se mit à déplorer sa négligence qui le privait d'un si beau bénéfice à peu de frais; mais, hélas, il était trop tard.

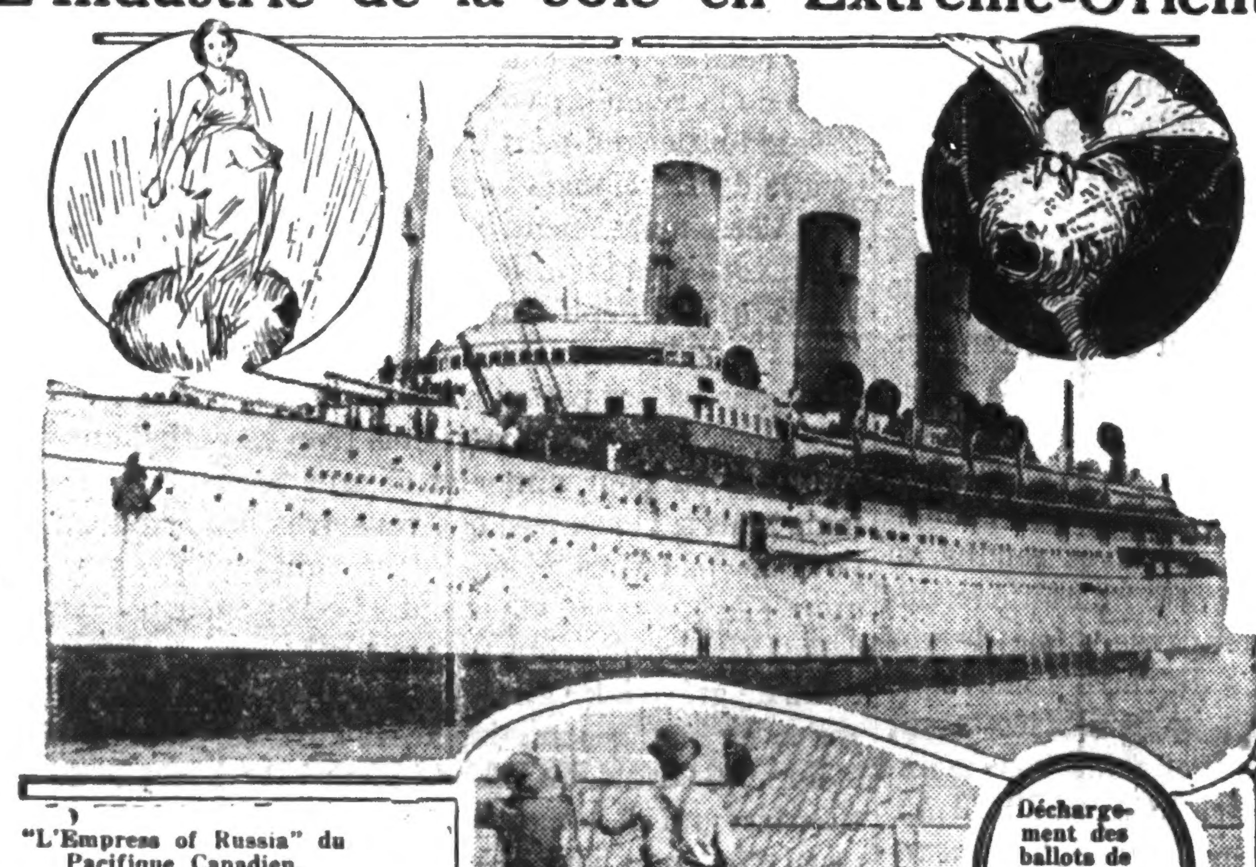
Il y a encore dans le monde beaucoup de gens qui perdnet des tresors parce qu'au lieu de faire leur travail ils passent leur temps à dire du mal des autres.

Si vous voulez rire de bonceeur ne manquez pas d'aller au "Province" cette semaine.

Dans "The Kick-Back" joué au "Province" la semaine prochaine, Harry Carey, le principal acteur et fameux interprète des rôles de l'Ouest risque sa vie une douzaine de fois.

Dans une des principales scènes dans laquelle il plonge de son cheval dans l'eau bouillonnante d'un rapide M. Harry Carey est malencontreusement tombé sur un rocher et il s'est disloqué l'épaule échappant par miracle à une fracture du crâne.

L'Industrie de la soie en Extrême-Orient



"L'Empress of Russia" du Pacifique Canadien.

La Chine, qui fut le berceau de la sériciculture, a envoyé en Amérique, une délégation d'ouvriers experts dans l'industrie de la soie, qui assistèrent et donnèrent même des démonstrations à l'Exposition Internationale des Soieries, qui s'est tenue récement à New-York.

L'origine de l'élevage du ver à soie pour fins industrielles dans le Céleste Empire, se perd presque dans les profondeurs de l'antiquité. La plus ancienne mention qui soit faite de l'industrie séricicole dans l'histoire orientale, remonte à l'année 2640 avant Jésus-Christ, alors que l'impératrice Si-Lung, qui régnait en Chine à cette époque, s'intéressa particulièrement à l'élevage des vers à soie et inventa même, dit-on, un métier à tisser les minces fils de soie. Certes, depuis ces temps reculés, de grands pas ont été faits dans l'art de préparer la soie mais le ver vit, file son enveloppe mortuaire, le précieux cocon, et meurt tout comme il le faisait il y a plus de cinq mille ans.

On a cependant découvert de nouvelles méthodes de conserver les oeufs et de soigner les vers. Ainsi, on se sert maintenant de réfrigérateurs pour garder les oeufs des vers à soie, jusqu'à ce qu'on soit prêt à les faire éclore. Lorsque ce temps est arrivé, un stage plus ou moins prolongé dans un incubateur, à une température de 70 degrés Farenheit, amène la naissance des jeunes vers, qu'il faut ensuite pendant un certain temps, nourrir avec des précautions infinies. Pendant le premier mois, on leur sert des feuilles de murier finement hachées, après quoi vient la première mue ou changement de peau, qui sera suivie de trois autres avant la filature du cocon. Lorsqu'ils sont sur le point de filer, ce qui se reconnait à la diminution de leur appétit, il faut fournir aux vers des branches de genêt ou de bruyère disposées en berceau, pour qu'ils puissent se choisir une place pour procéder à cette délicate opération. Enfermé dans son cocon, le ver à soie se chrysalide et c'est cette chrysalide qui donne ensuite naissance au papillon qui pond de nouveaux oeufs. Habituellement, elle est détruite dans son enveloppe, afin que la soie du cocon ne soit pas gâtée par la croissance naturelle de l'insecte.

Des ouvrières habiles sont chargées de dérouler la soie des cocons, qui se présente ainsi sous sa forme naturelle, que l'on appelle bourre de soie. C'est sous cette forme que le précieux produit est surtout exporté en Amérique, par voie de l'ocean Pacifique. "L'Empress of Russia," le paquebot géant du Pacifique Canadien qui fait le service des ports orientaux, arrive rarement à Vancouver sans apporter dans ses flancs blindés, des tonnes et des tonnes de soie brute, qu'il faut expédiée en toute hâte vers les centres de l'Est américain, car dans l'état où elle se trouve, la soie ne peut souffrir le moindre retard en route et il faut qu'elle soit livrée aux filatures aussitôt qu'il est possible de le faire.

La mission chinoise qui est venue en Amérique à bord de "l'Empress of Russia" lors d'un des derniers voyages de ce paquebot, comptait parmi ses membres, trois ouvrières qui démontrèrent à l'Exposition leur habileté à dérouler la soie des cocons du ver à soie.

LE CLASSEMENT DES OIGNONS ET DES POMMES DE TERRE

Le Parlement fédéral a adopté à la dernière session une mesure qui jusqu'ici n'a attiré que peu d'attention, mais qui offre cependant une grande importance; c'est une loi pour réglementer la vente et l'inspection des racines-légumes. Cette mesure pourvoit à l'établissement et à la définition de qualités modèles pour les pommes de terre et les oignons; au classement des pommes de terre en qualités "Canada-a", "Canada-b", et "Canada-c"; au classement des oignons en qualités, de Luxe, de choix, modèle, à bouillir, ou échantillons; au marquage spécial des sacs, des barils, des caisses à claire-voie ou des charges de wagons de pommes de terre ou d'oignons; et à l'oblitération des marques sur les emballages; l'établissement de barils modèles pour les pommes de terre; à la vente des légumes au poids; à l'interdiction de la vente pour la consommation humaine, des pommes de terre ou des oignons pourris ou malsains, et au bon remplissage des barils. La loi ne s'applique pas au classement des nouvelles pommes de terre expédiées entre le 1er juin et le 30 septembre, aux pommes de terre de semence et aux oignons verts. Elle ne s'appliqu pas non plus aux pommes de terre et aux oignons destinés à l'exportation lorsque l'observance de cette disposition empêcherait la vente ou l'exportation sur un marché étranger quelconque.

Le Savon "Lifebuoy"—Désinfectant—est recommandé par les médecins comme une sauvegarde contre les maladies contagieuses





NOUVELLES LOCALES

Edmonton a eu de la neige hier.

Séance régulière du Conseil de Ville lundi prochain.

Mgr Cherrier a célébré son 74e anniversaire de naissance la semaine dernière.

Vendredi prochain Son Excellence le Gouverneur Général sera reçue à l'Hôtel de Ville.

Jeudi, le 12 octobre il y aura un concedt au profit de l'église Fort Garry à St-Vital Ouest.

Les trois enfants de M. et Mme Armand St Godard, de Ste Elizabeth, ont été brulés vifs la semaine dernière.

M. J. B. Lavoie, de la Seigneurie est mort subitement ce matin vers les 10 heures. Nos condoléances à la famille en deuil.

La quête de dimanche dernier à la cathédrale a été au profit du Petit Séminaire afin d'aider à payer les taxes municipales.

M. et Mme Arthur Auger étaient de passage hier à Saint-Boniface en route pour Montréal où ils vont résider à l'avenir.

On annonce le prochain mariage de Melle Antoinette Prendergast, fille de l'Hon. Juge et Mme Prendergast avec M. Siméon Tremblay pour la mi-octobre.

Fontaine et Boulanger viennent d'obtenir le contrat pour l'installation électrique de la maison du Dr Collin en face de l'hôpital.

L'entrée des fils est la plus grosse de celles existant à St-Boniface. C'est dire que rien n'a été négligé pour donner aux heureux propriétoires le confort qu'apporte avec elle la Fée Electricité.

Tout ce que dit l'"Etendard" n'est point parole d'Evangile; exemple:

Il est dit dans sa deuxième colonne en caractères d'un demi pouce: "*Réclamez votre journal, il est distribué gratuitement*". "Votre" est souligné.

Or le distributeur de l'Etendard n'ayant rien distribué chez moi, je me suis adressé à l'imprimerie où l'on m'a refusé une simple copie de "*mon*" journal.

....Après tout: "édition épuisée" peut-être?

Communiqué

Le cercle L'Aiglon a commencé ses répétitions de l'Oratorio "Le Paradis Perdu" mercredi dernier avec un réel succès.

Les personnes qui ont répondu à l'appel sont très enthousiastes et remplies de bonne volonté.

Les cadres des choeurs ne sont cependant pas au complets et nous comptons sur les amateurs du beau chant et de la bonne musique qui n'ont pu se rendre à cette première pratique de bien vouloir le faire mercredi le 4 octobre à l'Ecole Normale. Nous y passerons une couple d'heures intéressantes. Le but en est tout à fait louable.

FORESTIERS CATHOLIQUES

Installation des Officiers

C'est mercredi, le 11 octobre prochain, qu'aura lieu l'installation des Officiers de la Cour Taché No. 252 de l'Ordre des Forestiers Catholiques, pour le terme 1922-1923. Tous les membres sont priés de s'y rendre en grand nombre, Salle C. O. F., No. 27, Avenue Dumoulin, St-Boniface, vers les 8 heures p. m.

Il y aura soirée récréative.

PARTIE DE CARTES CHEZ LES FORESTIERS CATHOLIQUES

Au profit de l'Association d'Education

Grand succès notre partie de cartes de dimanche dernier, au profit de l'Association d'Education.

Voici les noms des gagnants:

Dames.—1er prix: Un chapelet, monté en or, offert par M. Emile Létienne, gagné par Melle Georgine Renaud (17 parties sur 20).

2e prix: Une caisse de pommes, offerte par M. Ovide Bellavance, gagné par Mme S. Kallos (16 parties sur 20).

3e prix: Un livre de prières, offert par Mgr Jubinville, gagné par Mlle Antoinette Viau (15 parties sur 26). Mlle Viau a détaillé avec Madame Plumb.

Messieurs.—1er prix: Une caisse de pommes, offerte par "La Maison Blanche", gagné par M. A. Saussereau (16 parties sur 20).

2e prix: Un rasoir (safety razor), offert par Allaire et Bleau, gagné par M. Frank Dufault (14 parties sur 20). M. Dufault a détaillé avec MM. Louis Bourget et A. Normandeau.

3e prix: Une boite de cigares, offerte par "Richard et Béliveau", gagné par M. Th. Marius (13 parties sur 20). M. Marius a détaillé avec MM. Maurice Petit, J. G. G. Gauthier, Emile Pinvidic.

Prix de Rafle

1er prix (le plus haut ou la plus haute). Un jambon, offert par M. Noé Rodrigue, gagné par M. Joseph Normandeau (tiré par son frère J.-W.)

2e prix: (le plus bas ou la plus basse) $2.00 en argent, offert par les Forestiers Catholiques, gagné par M. J.W. Normandeau.

Bien que ce fut un vrai beau temps pour se promener dimanche dernier, l'assistance à notre partie de cartes était très nombreuse.

Un chaleureux merci, à tous ceux et à toutes celles qui nous ont si généreusement encouragés. Grand merci, également, à nos généreux donateurs de prix.

George LEVEQUE,
Organisateur des parties de Cartes des Forestiers Catholiques

CONDOLEANCES

A la réunion de la Fanfare La Vérandrye, tenue lundi dernier on a passé la résolution suivante:

Que les membres de la Fanfare La Vérandrye ont appris avec un profond chagrin la douloureuse perte que vient de subir leur confrère M. Philippe Paul par le décès de son épouse.

Qu'en témoignage de leur sympathie les membres assistent en corps aux funérailles.

Qu'une grand'messe soit recommandée pour le repos de l'âme de la défunte, et

Que copie de la présente résolution soit envoyée à la famille et à la presse.

La Liste Electorale pour l'année 1922 est affichée. Avis aux intéressés.

CITE DE ST-BONIFACE

AVIS

....Avis est donné par la présente que la liste électorale de la Ville de Saint Boniface pour l'année 1922 a été préparée suivant le dernier Rôle d'Evaluation révisé, et que copies de cette liste sont affichées aux endreits suivants:

Bureaux du Commissaire - Evaluateur et Greffier, Hôtel de Ville et Bureaux de Poste, St. Boniface et Norwood.

Toutes personnes ayant droit de vote aux élections municipales soit comme propriétaires ou locataires sont priées d'examiner la dite liste, et au cas ou on y trouverait des omissions ou erreurs de prendre les moyens prévus par la loi pour y faire les corrections nécessaires en transmettant leur plainte le ou avant le 3 novembre, 1922.

Les formules pour ces fins seront fournies sur dmande par le soussigné.

Par ordre,

ERNEST GAGNON,
Greffier

St. Boniface, Man, le 3 octobre 1922.

TACHE SCHOOL

EVENING CLASSES

Classes will be held in the above school during the winter months provided a sufficient number of students register to warrant the expense.

The School will be open on Monday, Tuesday, and Wednesday, Oct. 2, 3 and 4 from 7.30 to 9.30 p.m. for the purpose of Registration.

The following courses are being offered:

General English (Elementary)
Bookkeeping and Arithmetic
Shorthand and Typewriting
French

Principal of TACHE SCHOOL
for St. Boniface School Board